Secrétariat général (SG)

Genève, le 16 octobre 2023

Référence: **CL-23/37**
Contact: Mme Béatrice Pluchon
Tél.: +41 22 730 6266
Courriel: memberstates@itu.int

Aux États Membres de l'UIT

Objet: **Résultats de la consultation par correspondance sur les dates exactes et le lieu précis de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de 2024 (AMNT-24)**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'issue de la consultation menée aux termes de la Lettre Circulaire N° 23/28 du 5 septembre 2023 concernant les dates exactes et le lieu précis de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de 2024 (AMNT-24), l'accord de la majorité requise des États Membres de l'UIT, conformément au numéro 42 de la Convention de l'UIT, a été obtenu.

En conséquence, les États Membres de l'UIT ont décidé que la prochaine Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-24) aurait lieu au Centre international de congrès et d'expositions Pragati Maidan de New Delhi (Inde), du 15 au 24 octobre 2024.

Le résultat de la consultation est joint en annexe et sera publié dans la Notification N° 1671.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(*signé*)

Doreen Bogdan-Martin
Secrétaire générale

Annexe: Résultat de la consultation

ANNEXE

Résultat de la consultation

Accord sur les dates exactes et le lieu précis de l'AMNT-24

Dans la Lettre Circulaire N° 23/28 en date du 5 septembre 2023, la Secrétaire générale a invité les États Membres de l'UIT à confirmer par écrit leur accord concernant la décision relative aux dates exactes et au lieu précis de l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications de 2024 (AMNT-24).

Le résultat de la consultation est le suivant:

	Dates et lieu de l'AMNT-24
Nombre d'États Membres de l'UIT ayant le droit de vote*	183
Nombre requis de suffrages exprimés (oui, non, abstention)†	92
Nombre d'États Membres de l'UIT ayant le droit de vote qui ont répondu	119
Nombre d'États Membres de l'UIT ayant le droit de vote qui ont voté "abstention"	5
Majorité requise de réponses positives‡	58
Nombre d'États Membres de l'UIT ayant le droit de vote qui ont approuvé les dates et le lieu de l'AMNT-24	113
Nombre d'États Membres de l'UIT ayant le droit de vote qui n'ont pas approuvé les dates et le lieu de l'AMNT-24	1

En conséquence, le résultat suivant est confirmé:

- La prochaine Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT-24) aura lieu au Centre international de congrès et d'expositions Pragati Maidan de New Delhi (Inde), du 15 au 24 octobre 2024.

_____

* Conformément à la Décision 185 du Conseil.

† Quota de réponses à atteindre afin de valider la consultation, conformément au numéro 47 de la Convention.

‡ Les États Membres qui n'ont pas répondu à la consultation ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis, ainsi que les abstentions, ne sont pas pris en compte dans le calcul de la majorité.